

MOIRÉ ÉLECTIONS MUNICIPALES

Trois candidats pour quatre sièges de conseillers



■ Gaëtan Morel, Denis Megard et Frank Vasseur sont candidats à l'élection de dimanche. Photo Sandrine VADROT-MOREL

Le premier tour des élections municipales complémentaires aura lieu le dimanche 5 février et le second tour éventuel le dimanche suivant.

Suite au décès de Michel Morel, maire, les habitants ont élu un nouveau conseiller municipal, Bénédicte Morel, le 9 octobre dernier. Le nouveau conseil formé a ensuite procédé le 13 octobre à l'élection du maire et de ses adjoints : Anny Commandeur et 3 adjoints, Jean-Daniel Rongières, Catherine Lapostolet et Jérôme Guty.

Michel Carron, Michèle Babaud et Jean-Pierre Morel, conseillers municipaux ont démissionné quelques jours plus tard, suivi de Jérôme

Guty, adjoint, présentant sa démission au Préfet. Le 12 décembre, le Préfet acceptait cette démission, et le seuil de plus de 30 % de sièges vides au conseil impliquait d'organiser de nouvelles élections municipales complémentaires : dimanche 5 février le premier tour du scrutin, et au dimanche 12 février le second tour éventuel. Trois candidats ont déposé leurs candidatures : Denis Megard, Franck Vasseur et Gaëtan Morel. Le bureau de vote, en mairie, sera ouvert de 8 h à 18 h ce dimanche 5 février.

Si un candidat souhaite se présenter, afin de compléter le conseil municipal, il devra s'inscrire lundi 6 février de 14 h à 17 h 30 et mardi 7 février de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h en sous-préfecture.

ZOOM

Les nouveaux candidats se présentent comme un groupe, déjà soudé, souhaitant s'investir pour la commune.

■ Denis Megard, 50 ans, électromécanicien

Marié et père de 2 enfants, il vit à Moiré depuis 23 ans. « On m'avait déjà proposé de m'investir au sein de la commune mais mon travail était incompatible avec ces fonctions. Maintenant il me sera possible d'œuvrer pour le bien-être des habitants au village. Je vais apprendre, observer et vivre cette aventure au sein de l'équipe en place, en apportant le meilleur de moi-même ».

■ Frank Vasseur, 28 ans, géomètre

Il vit en concubinage, à Moiré depuis 1 an. « J'ai appris que des places étaient libres au conseil

municipal : une possibilité pour moi de m'investir pour ma commune. C'est pour moi l'opportunité d'une aventure commune à l'équipe, une première expérience pour ma part. Étant nouvel arrivant, je vais pouvoir faire connaissance avec les habitants et de m'intégrer à la vie du village. »

■ Gaëtan Morel, 26 ans, viticulteur

Il est originaire d'Oingt, mais connaît bien la commune de Moiré où il a grandi en famille, et en travaillant les vignes familiales. Il réside depuis 2 ans au village.

« Je me présente comme candidat afin de m'engager dans la vie de ma commune. Je n'ai pas eu souvent l'occasion d'apporter ma contribution, mais l'opportunité se présente aujourd'hui. Je vais apprendre à connaître les gens et la vie de la commune. »

LOZANNE PÊCHE

« L'ouverture aura lieu le 11 mars au lever du soleil »

La société de pêche vient de tenir son assemblée générale. Rencontre avec son président, Alain Rosier.

Qu'est-ce qu'une AAP-PMA ?

« C'est une association agréée pour la pêche et la protection Aquatique. »

Quelle longueur de rivières gère l'AAPPMA Lozanne-L'Arbresle ?

« 32 km : La Brèvenne, du Pont Dorieux à Sain-Bel ; la partie lozannaise de L'Azergues ; La turdine de Bully à sa confluence avec la Brèvenne. Brèvenne et Turdine sont classées en 1^{re} catégorie, L'Azergues, en aval de sa confluence avec la Brèvenne est en 2^e catégorie. »

Combien d'adhérents comptez-vous ?

« En 2016, nous avons vendu 832 cartes de pêche. »

Quelles espèces trouvez-vous dans vos rivières ?

« On trouve des gougeons, barbeaux, chevesnes, perche, gardon, truites sauvages, fario. Nous lâchons également environ 700 kg de truite pour le plaisir de nos pêcheurs. »

Quelles actions conduisez-vous pour la protection du milieu aquatique, la qualité de l'eau ?

« Nous nettoyons les berges en début d'année.



■ Le président Alain Rosier. Photo Gérard URBIN

Nous sommes des sentinelles qui surveillent les pollutions éventuelles. Nous suivons aussi les travaux d'aménagement du Syndicat de rivières Brèvenne Turdine. »

Que faites-vous pour intéresser le jeune public ?

« Pour la journée de la pêche, nous organisons un concours de pêche, à Lozanne, pour les scolaires et subventionnons l'école de pêche de Chazay. »

Quand ouvrira la pêche ?

« L'ouverture aura lieu le 11 mars 2017 au lever du soleil. »

PRATIQUE Pour acheter sa carte de pêche : internet (www/cartedepeche.fr) ou chez Gam Vert Lozanne.

JARNIOUX

Pourquoi les horloges n'ont pas la même heure ?

L'église du village, bâtie au XIX^e siècle, possède un clocher à baies géminées (2 arches de chaque côté). Trois des 4 faces de l'édifice donnent l'heure. Autrefois, on n'installait pas d'horloge sur les faces qui donnaient sur un paysage pas ou peu peuplé comme ici la face côté « château ».

La croix qui domine le clocher domine face à la bâtisse où résidait Auguste-Véran Guinon, créateur de la commune qui a fait construire l'édifice religieux en 1888. Dans le Film « Bastet » de 2016, créé, filmé et joué par les habitants, les aiguilles de l'église ont disparu mystérieusement. Comme dans de nombreuses communes, les mécanismes des horloges s'usent et se doivent d'être remplacés. C'est pourquoi, à Jarnioux, les 3 horloges ne donnent pas la même heure...



■ C'est l'horloge de gauche qui indique l'heure... actuelle. Photo Sandrine VADROT-MOREL